

I.4.4. VERS UNE BONNE DISSERTATION. III. POUR UN LANGAGE QUI RAISONNE.

Le troisième critère de jugement d'une dissertation (noté III) concerne la qualité du français écrit utilisé

[N.B. Il ne s'agit pas de la « langue écrite », qui fait l'objet d'une appréciation distincte portant sur la grammaire, les constructions, le vocabulaire et la formulation corrects, l'orthographe et la ponctuation]

La marge de manœuvre du professeur de français est ici très étroite : chaque élève lui arrive avec son bagage linguistique propre, plus ou moins élevé ou faible, et la progression annuelle est d'ordinaire à envisager avec modestie, même si la motivation est satisfaisante.

En vue de favoriser un langage raisonné (rationnel), il est cependant possible de fournir quelques conseils pratiques d'ordre linguistique.

1. En ce qui concerne *les niveaux de langage* (a. soutenu ; b. courant ; c. familier, populaire, argotique), dont les distinctions se marquent aussi bien dans les constructions et formulations (« Ma vieille, elle rigole pas » ; « Il s'est payé une gêne ») que dans le vocabulaire (« Ca me fait gerber »), seuls les deux premiers sont à utiliser. En outre, une expression plus fine et abstraite sera bien souvent utile, notamment par le recours à un vocabulaire soutenu. Il y a beaucoup à apprendre de ce côté : commençons par nous débarrasser de préjugés fréquents à ce sujet, selon lesquels la langue soutenue, dont on pourrait parfaitement se passer, est le propre des anciennes générations, ou des aristocrates, ou de snobs imitateurs.

2. Le recours à des concepts « abstraits » est utile aux bons raisonnements. Le choix des termes appropriés, puisés dans le bagage scolaire ou personnel, remplace heureusement un vocabulaire trop simpliste et passe-partout. Cela peut être, par exemple : la récurrence de la criminalité - la courbe de croissance - l'âge d'or d'une société - le projet collectif d'un groupe social - des phénomènes convergents - un discours politique mystificateur - un bonheur stéréotypé - la phraséologie révolutionnaire - la contre-culture - le raisonnement cartésien d'un déiste,...(voir ici au chap.VI, le *vocabulaire pour rhétoriciens*). Une erreur courante consiste, par crainte des termes abstraits, à croire qu'on peut les remplacer par des vocables familiers.

3. Le langage « à la troisième personne » est le plus fréquent dans un raisonnement verbal, comme dans le passage suivant : « L'OPEP s'est réunie récemment. Ses représentants ont déclaré qu'ils souhaitaient une conférence commune avec les Occidentaux. Mais nos gouvernements s'inquiètent. L'économie ne risque-t-elle pas de pâtir de la hausse des prix pétroliers ? Le ministère des affaires économiques prévoit pour les moins nantis des primes compensatoires à l'augmentation du prix des carburants (...) »

N.B. a) Le pronom « on » est cependant à éviter ; souvent indice d'une formulation peu élaborée, familière ; il présente en outre l'inconvénient de proposer une attribution à la fois vague et généralisante, qui inclut volontiers le locuteur.

b) Les pronoms de la deuxième personne, « tu » et « vous » sont à éviter, notamment parce qu'ils favorisent un contact émotionnel (donc non rationnel).

c) Parmi les pronoms de la première personne, le « nous » est à éviter, notamment parce qu'il présente les mêmes inconvénients que le « on » (pronom avec lequel il se confond dans la langue populaire) Par contre, l'usage non envahissant du « je » est recommandé (« Selon moi... », « A mon avis... ») : il permet une légitime et souhaitable implication personnelle, et la reconnaissance modeste de la particularité des propos tenus (revoir I.c. dans I.4.2.).

4. La langue écrite est à formuler bien autrement que la langue parlée : on n'écrit pas comme on parle. La langue parlée, d'ailleurs souvent plus familière, présente dans sa spontanéité des phrases relativement désordonnées, interrompues, etc. Le langage écrit s'articule en phrases complètes, achevées, structurées, relativement longues éventuellement, dépourvues de mots abrégés, comme dans le passage suivant : « Il n'est guère possible, même avec un maximum d'information, même avec

beaucoup de statistiques à l'appui, de se faire une idée de la rentabilité actuelle des cours de français tels qu'ils sont prodigués dans les classes de rhétorique en Communauté française, et ce malgré le concours des maîtres en place et des documents qu'ils veulent bien rédiger. »

5. Le style demandé en dissertation n'a aucune ambition « esthétique », « formelle », ou « littéraire » à proprement parler : son objectif est la clarté, la précision des idées à transmettre et faire saisir, qu'il convient de présenter avec netteté et sans ambiguïté. Il est donc nécessaire de se mettre constamment à la place du destinataire (en pratique le professeur ou des personnes de même attente), qui comprendra les nuances si on les lui explique bien.

6. Trois coups de pouce langagiers. pour se démarquer du contenu d'un langage oral et quotidien souvent peu rationnel, par son côté spontané et vivant, passionné, exagéré.

A) (Voir Id1b dans I.4.2.) Pour lutter contre l' *homilétisme* [à savoir la tendance à moraliser, à sermonner, parce qu'elle peut a) se substituer à l'analyse des problèmes ; b) remplacer une action nécessaire par la bonne conscience ; c) instaurer des rapports de domination ; et d) camoufler d'une façade noble des agissements qui le sont moins (« Il arrive trop fréquemment qu'avec un visage dévot et une attitude pieuse nous parvenions à dissimuler le diable sous nos airs sucrés » SHAKESPEARE, *Hamlet*, III, 1)] , il s'agit d'éviter l'utilisation fréquente de mots ou formules qui le caractérisent, notamment :

- verbes *falloir* et *devoir* : « Les gens devraient davantage y penser ».
- emploi de l'impératif : « Pensons à ce que sera demain ».
- La citation de valeurs (et de contre-valeurs) : générosité/égoïsme ; conscience/ inconscience ; dynamisme/inertie ; franchise/hypocrisie ; justice/injustice..., honnêteté/corruption, etc.
- le recours aux pronoms *nous* et *on* (déjà déconseillés ci-dessus, 3 N.B.) souvent suivis de l'indicatif présent : « Nous sommes si bien devant notre téléviseur ».

B) (Voir Id2a dans I.4.2.) Pour éviter la *généralisation* [le plus souvent erronée, vu que les attitudes humaines sont diverses au point qu'il y a régulièrement des exceptions, et qu'il est rare qu'une caractéristique convienne à toute une catégorie : les ados, les Belges...(« *Fragilité, ton nom est femme* » SHAKESPEARE, *Hamlet*, I, 2)] il s'agit de nuancer , par l'emploi de termes comme: *certains, quelques, des* (au lieu de *les*), *plusieurs, beaucoup de, la plupart des, quelques-uns, un certain nombre de, en général* (terme qui paradoxalement ne généralise pas), *souvent, quelquefois, parfois, le plus souvent, il arrive que, normalement, habituellement, une minorité de, une majorité de*, etc.

N.B. - Termes dont il y a lieu de se méfier : *l'homme, les hommes, les gens*,...

- Ici encore, les pronoms *nous* et *on* sont suspects, par leur caractère généralisant (dit ci-dessus, 3 N.B.).

C) (Voir Id3 dans I.4.2.) Pour éviter une confusion en ce qui concerne l'*attribution* des propos tenus, rendons à César ce qui appartient à César, par le recours à des formules comme : « *D'après l'actuel ministre des transports...* », « *Comme le confirment les statistiques de la Banque Mondiale...* », « *L'auteur prétend que...* », « *Certains industriels estiment que...* ».

L'*attribution* peut aussi concerner l'auteur de la dissertation (« Pour moi, [le Danemark], c'est une prison » SHAKESPEARE, *Hamlet*, II, 2), qui veille ainsi à s'impliquer personnellement, en utilisant des tournures comme : « *Selon moi...* », « *Je pense que...* », « *A mon avis...* », « *Voici mon opinion sur la question : ...* » (déjà conseillé ci-dessus : 3 N.B.)

N.B. A nouveau, les pronoms *nous* et *on* sont malvenus, pour leur attribution vague, incertaine, mal délimitée (déjà déconseillés ci-dessus : 3 N.B.)